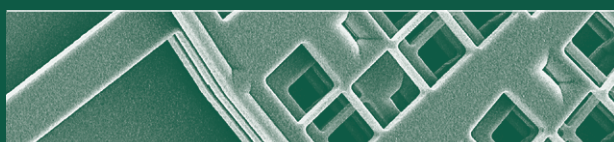
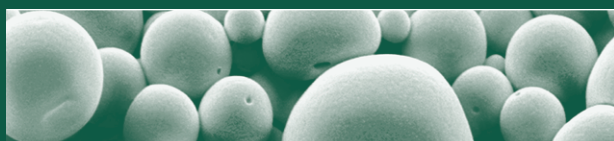




UNION BANCAIRE PRIVÉE



**RAPPORT
FINANCIER**
2014

58^e
**RAPPORT
ANNUEL**

CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE

	Exercice 2014	Exercice 2013	Variation en millions de CHF	Variation en %
(en millions de CHF)				
Bénéfice net	165	152	13	8,6
Bénéfice brut	255	218	37	17,0
Avoirs de la clientèle (en milliards de CHF)	98,7	87,7	11,0	12,5
Total des produits d'exploitation	774	694	80	11,5
Résultat des opérations d'intérêts	155	139	16	11,5
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	518	461	57	12,4
Résultat des opérations de négoce	87	84	3	3,6
Total des charges d'exploitation	520	475	45	9,5
Charges de personnel	388	352	36	10,2
Autres charges d'exploitation	132	123	9	7,3
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes	98	219	-121	-55,3
Total du bilan	20 203	18 387	1 816	9,9
Fonds propres	1 755	1 668	87	5,2
Capital social	300	300	-	-
Réserves issues du capital	307	307	-	-
Réserves issues du bénéfice	983	896	87	9,7
Réserves pour risques bancaires généraux	165	165	-	-
Effectif du personnel (au 31 décembre)	1 308	1 341	-33	-2,5
Bénéfice net par collaborateur (en milliers de CHF)	126	113	13	11,5
Ratio charges d'exploitation/revenus d'exploitation	67,1%	68,5%	-	-
Ratio charges d'exploitation après amortissements/revenus d'exploitation	76,5%	81,4%	-	-
Rendement des fonds propres (ROE)	9,2%	8,5%	-	-
Ratio fonds propres/total du bilan	8,7%	9,1%	-	-
Ratio BRI (Bâle III)	29,0%	29,0%	-	-

COMPTES CONSOLIDÉS 2014

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actifs		
Liquidités	4 999 138 841	4 997 622 200
Créances résultant de papiers monétaires	107 859 310	292 450 553
Créances sur les banques	2 228 397 281	1 772 839 831
Créances sur la clientèle	4 007 107 944	3 208 101 405
Créances hypothécaires	650 813 846	378 968 824
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	729 269 160	789 871 734
Immobilisations financières	6 433 270 099	6 023 982 569
Participations non consolidées	2 374 660	2 374 774
Immobilisations corporelles	274 858 586	279 805 271
Valeurs immatérielles	239 004 218	246 556 121
Comptes de régularisation	142 544 449	145 007 586
Autres actifs	388 033 741	249 784 590
Total des actifs	20 202 672 135	18 387 365 458
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	13 912 535	27 925 322

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Passifs		
Engagements résultant de papiers monétaires	22 696 296	20 954 054
Engagements envers les banques	339 866 092	208 536 464
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 132 048	1 308 671
Autres engagements envers la clientèle	17 211 233 420	15 591 079 549
Comptes de régularisation	247 454 494	206 272 187
Autres passifs	299 938 509	386 344 388
Correctifs de valeurs et provisions	160 113 502	152 584 419
Réserves pour risques bancaires généraux	165 374 839	165 374 839
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserves issues du capital	307 335 872	307 335 872
Réserves issues du bénéfice	982 221 592	895 787 845
Bénéfice du Groupe	165 305 471	151 787 170
Total des passifs	20 202 672 135	18 387 365 458
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	102 757 532	584 665 896

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Engagements conditionnels	359 833 445	389 914 456
Engagements irrévocables	228 685 416	225 196 986
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	59 080 718	40 211 403
Crédits par engagement (paiements différés)	1 760 679	1 862 638
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	31 402 567 886	24 323 976 076
– Valeurs de remplacement positives	315 335 861	182 052 258
– Valeurs de remplacement négatives	137 801 254	241 024 600
Opérations fiduciaires	2 485 059 523	2 853 164 601

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits et charges consolidés de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	93 206 656	87 946 140
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	74 469 787	63 061 467
Charges d'intérêts	(12 989 082)	(12 443 908)
Résultat des opérations d'intérêts	154 687 361	138 563 699
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 669 817	2 444 016
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	527 152 470	470 039 830
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	6 419 652	5 761 051
Charges de commissions	(18 225 577)	(17 640 114)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	518 016 362	460 604 783
Résultat des opérations de négoce	87 349 782	83 589 092
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	8 557 130	5 697 094
Produit des participations non consolidées	1 948 880	4 391 850
Résultat des immeubles	1 664 011	1 362 347
Autres produits ordinaires	2 165 210	1 556 743
Autres charges ordinaires	-	(2 101 279)
Autres résultats ordinaires	14 335 231	10 906 755
Total produits	774 388 736	693 664 329
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(387 848 426)	(351 786 597)
Autres charges d'exploitation	(131 821 171)	(123 618 921)
Charges d'exploitation	(519 669 597)	(475 405 518)
Bénéfice brut	254 719 139	218 258 811

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Bénéfice brut	254 719 139	218 258 811
Amortissements sur l'actif immobilisé	(72 811 659)	(89 249 296)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(25 025 686)	(129 867 617)
Résultat intermédiaire	156 881 794	(858 102)
Produits extraordinaires	44 058 052	173 077 211
Impôts	(35 634 375)	(20 431 939)
Bénéfice du Groupe	165 305 471	151 787 170

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Exercice 2014 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2013 Sources de fonds	Emplois de fonds
(en milliers de CHF)				
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	165 305		151 787	
Amortissements sur l'actif immobilisé	72 812		89 249	
Correctifs de valeurs et provisions	25 026		129 868	
Comptes de régularisation des actifs	2 463			8 665
Comptes de régularisation des passifs	41 182			4 084
Autres rubriques		17 850		40 711
Dividende		65 000		210 000
Risques bancaires généraux				20 750
Solde	223 938		86 694	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations			22	
Immeubles		658	134	
Autres immobilisations corporelles		31 666		64 745
Valeurs immatérielles		27 989		45 010
Solde		60 313		109 599

(en milliers de CHF)

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (>1 an)

	Exercice 2014 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2013 Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques		1 016	1 016	
Engagements envers la clientèle	4 495			15 360
Autres engagements		86 406		76 188
Créances sur la clientèle	9 264			17 525
Créances hypothécaires		92 491	2 028	
Immobilisations financières		446 841		1 060 971
Autres créances		138 249	71 301	

Opérations à court terme

Engagements résultant de papiers monétaires	1 742		20 954	
Engagements envers les banques	132 346		27 865	
Engagements envers la clientèle	1 615 483			436 981
Créances résultant de papiers monétaires	184 591			144 321
Créances sur les banques		455 557	129 338	
Créances sur la clientèle		808 271		688 843
Créances hypothécaires		179 354		90 731
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	60 603		13 616	
Immobilisations financières	37 553		285 766	

Etat des liquidités

Liquidités		1 517	2 001 941	
Solde		163 625	22 905	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

Commentaires relatifs à l'activité

Pour les commentaires relatifs à l'activité du Groupe, se reporter au rapport d'activité.

Acquisition

La Banque a repris, en date du 31 mars 2014, un portefeuille de clients de Lloyds Bank Suisse succursale de Monaco.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation appliqués aux comptes de groupe et au bouclage individuel sont conformes aux dispositions régissant l'établissement des comptes de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne et aux directives de la FINMA.

Les comptes consolidés donnent une image fidèle de l'état de la fortune, de la situation financière et des résultats du Groupe Union Bancaire Privée.

Les principales méthodes comptables utilisées de manière constante pour la détermination de l'état de fortune sociale et des résultats sont les suivantes:

Participations consolidées

Les participations supérieures à 50% font l'objet d'une consolidation intégrale, dès lors que la Banque les contrôle, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles afin

d'obtenir des avantages de leurs activités. Les actifs et les passifs, de même que les charges et les produits sont intégrés dans leur totalité (100%). La part des actionnaires tiers (intérêts minoritaires) dans le patrimoine et dans le bénéfice net est indiquée séparément dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Les participations de 20% à 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (equity method). Leurs bénéfices nets et leurs patrimoines nets sont ainsi saisis dans les comptes consolidés proportionnellement au pourcentage détenu par le Groupe.

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Élimination des relations internes du Groupe

Tous les postes du bilan et du compte de résultat (y compris les opérations hors bilan) qui proviennent de relations d'affaires entre les sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes consolidés.

Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes reconnus. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues figurent dans les

opérations hors bilan et sont portées au bilan à la date de conclusion ou à la date de règlement. Font exception les opérations du trafic des paiements et sur titres au comptant, qui sont inscrites au bilan le jour de conclusion.

Délimitation dans le temps

Sauf exception, les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus ou qu'ils sont engagés, et enregistrés dans les comptes de la période concernée, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion de monnaies étrangères

Les bilans des sociétés du Groupe, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan à l'exception des fonds propres qui sont convertis aux cours historiques. Pour les comptes de résultat, des cours annuels moyens sont appliqués. Les écarts résultant de cours de conversion divergents figurent dans les fonds propres en tant que part des réserves issues du bénéfice.

Dans les comptes individuels des sociétés du Groupe, les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie locale aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation, aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois, ou aux cours de couverture si le risque de change a été couvert.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF:

	31.12.14	31.12.13
USD	0,99365	0,88935
GBP	1,54935	1,47299
EUR	1,202365	1,22548

Opérations de mise en pension et de prise en pension (repo et reverse repo) et de prêt/emprunt de titres («Securities lending and borrowing»), effectuées pour compte propre

Les opérations de mise/prise en pension, ainsi que de prêt/emprunt de titres sont portées au bilan comme avance contre couverture en titres ou dépôts de fonds avec mise en gage de propres titres. Les portefeuilles de titres ne subissent aucune modification.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, créances sur la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à leur valeur nominale, à l'exception des effets à escompter et des papiers monétaires, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, imputées soit directement aux postes correspondants de l'actif du bilan, soit comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués aux prix du marché à la date du bilan; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations de négoce. Les coûts de refinancement sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les valeurs à revenu fixe ou à taux flottant sont en principe conservées jusqu'à l'échéance. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit au prix d'acquisition ou au prix du marché. Pour les positions à revenu fixe, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières.

Participations non consolidées

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Immeubles et autres immobilisations corporelles

Les immeubles, équipements, installations et logiciels achetés ainsi que les honoraires de tiers relatifs aux logiciels en développement sont amortis sur une période évaluée selon des critères économiques d'exploitation. Une estimation périodique est effectuée pour déceler les cas éventuels de dévalorisation significative.

Les immeubles et autres immobilisations corporelles sont amortis de façon linéaire pendant leur durée d'utilisation estimée comme suit:

- immeubles 67 ans
- aménagements et installations 8 ans
- matériel informatique, logiciels et télécoms 3 à 10 ans

Valeurs immatérielles

Si, lors de l'acquisition d'une entreprise, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris, la différence qui en découle constitue le goodwill acquis. Le «goodwill» est porté à l'actif du bilan et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée. En règle générale, la durée d'utilisation ne dépasse pas dix ans.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. A l'exception de la provision pour risques pays, la Banque ne constitue pas de provisions forfaitaires.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base des législations fiscales en vigueur dans les pays respectifs et inscrits en charge pour la période

comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous «Comptes de régularisation».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement à la réserve pour risques bancaires généraux. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Le Groupe dispose en Suisse et à l'étranger de plusieurs institutions de prévoyance en faveur du personnel, comprenant essentiellement des plans orientés vers la primauté des cotisations. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. Les ajustements actifs ou passifs correspondants et les créances et engagements qui résultent de bases légales, réglementaires ou contractuelles le sont au bilan. Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans le plan de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) du point de vue de la Banque. La base est constituée par les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par plan de prévoyance conformément aux circonstances réelles.

Un avantage économique n'est enregistré dans les comptes de la Banque que s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires. En cas de déficit, une provision n'est constituée que dans la mesure où la Banque veut ou doit participer à son financement. L'inscription dans le compte de résultat d'un avantage et/ou d'un engagement économique s'effectue sous la rubrique «Charges de personnel». Au niveau du bilan, l'avantage figure sous le poste «autres actifs» alors qu'un engagement est reconnu sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les prescriptions d'établissement des comptes annuels de l'Ordonnance sur les banques autorisent expressément la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux, par ailleurs assimilable à des fonds propres.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, les FRA, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières. Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché («marked-to-market»). Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont

évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat de manière analogue. Lors d'une vente anticipée d'un instrument de couverture de taux évalué selon le principe des intérêts courus, le résultat réalisé est différé et comptabilisé au compte de résultat sur la durée initiale de l'instrument vendu. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des positions couvertes, la fraction excédentaire est assimilée à une opération de négoce. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour compte propre sont comptabilisées sous autres actifs ou autres passifs, de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Gestion globale des risques

Le mandat de gestion des risques, défini par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif, est formulé et codifié par une série de directives et procédures dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la maîtrise des risques majeurs inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau élevé de ressources humaines, de systèmes et d'infrastructures informatiques, de promotion d'une culture des risques afin d'optimiser et de maintenir un processus fiable de gestion des risques.

Ce dernier est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce sur trois niveaux:

- Définition et supervision par le Comité du Conseil d'administration de la politique générale en matière de risque ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risques et standard de contrôle des risques)
- Gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques)
- Contrôle des risques exercé principalement par l'unité indépendante de contrôle des risques («Group Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle de Crédit.

Le contrôle du risque est effectué à travers les divers secteurs du Groupe, englobant la Trésorerie et le Trading, la Gestion Privée et l'Asset Management et ce en termes de:

- a) supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénarios de crise;
- b) gouvernance et vision du risque;
- c) identification, évaluation et reporting du risque de marché, crédit et opérationnel;
- d) contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuilles, évaluation des risques opérationnels;
- e) sélections de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- f) évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne des risques de marché), et d'une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées de:

- Limites de positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»)
- Limites de sensibilité (duration, delta, gamma, vega)
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario»
- RAPM («risk adjusted performance measurement»)

et validées par un processus de «backtesting».

Les rapports quotidiens consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de value at risk et de RAPM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

La Banque utilise l'approche standard pour le calcul des exigences en fonds propres, pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

La Banque a une approche centralisée de la gestion du bilan (ALM) selon une structure à trois niveaux:

- Comité du Conseil d'administration et Comité Exécutif
- ALCO
- Le Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long termes du portefeuille de la banque (ALM) alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan (ALM) est effectuée selon un cadre, des directives et procédures définies dans le manuel interne «Asset & Liability Management», et des limites suivantes:

- Limites de liquidité
- Limites de sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100bp) pour la «value and income effect»
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement par émetteur et contreparties

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100bp, +/-200bp, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens ainsi que mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché ALM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan est soumise mensuellement au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2014, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100bp des taux d'intérêts sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF -2,1 millions et CHF 26,1 millions.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles.

Le Groupe dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Plus de 90% du portefeuille de crédits à la clientèle est composé de ce type d'avance. Ces risques de crédits peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risques Crédits, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoines, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octrois de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des

éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles. En principe, le Groupe n'octroie de lignes que pour les contreparties dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE et qui bénéficient d'un rating à long terme Fitch de A ou mieux.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marchés et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque opérationnel appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel de risque opérationnel:

- Formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif
- Définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe
- Description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance)
- Définition détaillée de la méthodologie en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel
- Processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité du Conseil d'administration et au Comité d'Audit

- Plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque
- Procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes
- Promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité d'audit du Conseil d'administration
- Comité des Risques
- Unités de Contrôle (Départements Group Risk Management, Compliance et Juridique)
- Audit Interne
- Management des unités opérationnelles.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			Total
	garanties hypothécaires	autres garanties	en blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle		3 978 364	28 744	4 007 108
Créances hypothécaires	650 814			650 814
Immeubles d'habitation	634 594			634 594
Autres	16 220			16 220
Total des prêts				
Exercice 2014	650 814	3 978 364	28 744	4 657 922
Exercice 2013	378 969	3 180 914	27 187	3 587 070
Hors bilan				
Engagements conditionnels		359 833		359 833
Engagements irrévocables		228 685		228 685
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		59 081		59 081
Crédit par engagement (paiements différés)		1 761		1 761
Total hors bilan				
Exercice 2014		649 360		649 360
Exercice 2013	1 969	655 216		657 185
Prêts compromis				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice 2014	2 179		2 179	2 179
Exercice 2013	1 672	360	1 312	1 312

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance cotés		9 690
Titres de participation	728 798	780 148
Métaux précieux	471	34
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	729 269	789 872
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur*	
	2014	2013	2014	2013
Titres de créances	5 520 810	5 154 531	5 566 922	5 175 637
<i>dont évalués selon l'«accrual method»</i>	5 520 810	5 154 531	5 566 922	5 175 637
<i>dont obligations à taux flottant</i>	382 910	354 555	384 063	356 575
Titres de participations	125 199	136 142	131 440	141 615
Métaux précieux	787 261	733 310	787 261	733 310
Total	6 433 270	6 023 983	6 485 623	6 050 562
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 341 190	1 417 618	–	–

* Si une juste valeur n'est pas disponible, c'est la valeur comptable qui est utilisée.

PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Participations		
Sans valeur boursière	2 375	2 375
Total des participations	2 375	2 375

PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Nom et siège social	Activités	Capital (en milliers)	% de participation/ voix
UBPI Holdings Inc., New York	Société de holding	USD 43 443	100%
UBP Securities (UK) Limited, Londres	Marché des capitaux	GBP 3 000	100%
UBP Gestion Institutionnelle SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 5 000	100%
UBAM International Services SA, Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 400	100%
UBP Asset Management (Bermuda) Ltd., Bermudes	Gestion de portefeuilles	USD 12	100%
Union Bancaire Privée (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque de gestion	CHF 50 000	100%
Union Bancaire Privée (Europe) S.A., Luxembourg	Banque de gestion	CHF 21 000	100%
UBP Investments Co., Ltd, Japon	Gestion de portefeuilles	JPY 350 000	100%
UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 2 500	100%
Nexam SA, Paris	Gestion de portefeuilles	EUR 2 307	100%
Union Bancaire Privée Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., Paris	Gestion de portefeuilles	EUR 3 153	100%
Union Bancaire Privée (Middle East) Ltd. Dubaï	Gestion de portefeuilles	USD 6 000	100%

Les taux de participation n'ont pas subi de modification par rapport au 31 décembre 2013.

PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31 décembre 2013	Investissements	Désinvestissements et différences de change	Amortissements	Valeur comptable au 31 décembre 2014
Participations							
Autres participations	2 592	(217)	2 375				2 375
Total des participations	2 592	(217)	2 375				2 375
Immeubles							
Immeubles à l'usage de la Banque	326 311	(119 091)	207 220		658	(4 917)	202 961
Autres immeubles	11 493	(1 542)	9 951			(193)	9 758
Autres immobilisations corporelles	76 288	(54 708)	21 580	7 473	(13)	(7 386)	21 654
Autres	93 535	(52 481)	41 054	24 309	(103)	(24 775)	40 485
Total des immobilisations corporelles	507 627	(227 822)	279 805	31 782	542	(37 271)	274 858
Goodwill	292 459	(45 903)	246 556	28 932	(943)	(35 541)	239 004
Total des valeurs immatérielles	292 459	(45 903)	246 556	28 932	(943)	(35 541)	239 004
Valeur d'assurance incendie des immeubles			111 980				111 980
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			257 891				257 891

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2014	2013	2014	2013
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	315 336	182 052	137 801	241 025
Compte de compensation		12 362	640	
Actifs et passifs divers	72 698	55 371	161 498	145 319
Total des autres actifs et autres passifs	388 034	249 785	299 939	386 344

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2014	2013
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	265 130	388 619
Engagements effectifs	-	-

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2014	2013
Prétentions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	623 923	-
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	-	-
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	-	-
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	-	-

ENGAGEMENT ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à Jersey, aux Bahamas et en Espagne. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations. D'après le compte de résultat, les charges de prévoyance en faveur du personnel se composent comme suit:

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	25 952	24 462
Total des charges de prévoyance	25 952	24 462
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	73 736	105 919

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	964	933
Valeur actualisée des prestations dues	(890)	(858)
Excédent (déficit) de couverture financière	74	75

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31 décembre 2013	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2014
(en milliers de CHF)						
Provisions pour impôts latents	4 484					4 484
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	5 312		254	133	480	6 179
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	15 903	(3 068)		209	4 000	17 044
Provision pour restructuration	11 894	(10 270)			6 300	7 924
Autres provisions	116 303	(17 862)		10 430	17 791	126 662
Sous-total	149 412	(31 200)	254	10 772	28 571	157 809
Total des correctifs de valeurs et provisions	153 896	(31 200)	254	10 772	28 571	162 293
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(1 312)					(2 179)
Total des correctifs de valeurs selon le bilan	152 584					160 114
Réserve pour risques bancaires généraux	165 375					165 375

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014

Capital social	300 000
Réserve issue du capital	307 336
Réserves issues du bénéfice	895 788
Réserves pour risques bancaires généraux	165 375
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2013	151 787
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2014	1 820 286
Dividende ordinaire	(65 000)
Différences de change	(353)
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2014	165 305
Total des capitaux propres au 31 décembre 2014	1 920 238
dont: Capital social	300 000
Réserves issues du capital	307 336
Réserves issues du bénéfice	982 222
Réserves pour risques bancaires généraux	165 375
Bénéfice du Groupe	165 305

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT,
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Total
(en millions de CHF)							
Actif circulant							
Liquidités	4 999						4 999
Créances résultant de papiers monétaires	6		30	72			108
Créances sur les banques	771		1 047	410			2 228
Créances sur la clientèle		821	2 261	856	55	14	4 007
Créances hypothécaires			324	182	122	23	651
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	729						729
Immobilisations financières	913		620	647	4 236	18	6 434
Total des actifs circulants							
Exercice 2014	7 418	821	4 282	2 167	4 413	55	19 156
Exercice 2013	7 491	721	3 209	2 105	3 832	106	17 464
Fonds étrangers							
Engagements résultant de papiers monétaires	23						23
Engagements envers les banques	266		73	1			340
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1						1
Autres engagements envers la clientèle	14 941		1 874	380	16		17 211
Total des fonds étrangers							
Exercice 2014	15 231		1 947	381	16		17 575
Exercice 2013	13 401		2 215	194	12		15 822

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS, LES SOCIÉTÉS LIÉES
ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputées être parties liées les sociétés du Groupe non consolidées, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Participants qualifiés		
Créances	13 913	27 925
Engagements	102 758	584 666
Intérêts reçus	116	46
Intérêts payés	24	54
Commissions reçues	110	438
Sociétés liées		
Engagements	19	17
Organes de la Banque		
Créances	9 994	10 112
Intérêts reçus	149	103

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Exercice 2014 Suisse	Etranger	Exercice 2013 Suisse	Etranger
(en millions de CHF)				
Actifs				
Liquidités	4 980	19	4 997	1
Créances résultant de papiers monétaires		108		292
Créances sur les banques	128	2 100	177	1 596
Créances sur la clientèle	351	3 656	204	3 004
Créances hypothécaires	65	586	60	319
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	88	641	56	734
Immobilisations financières	1 406	5 028	1 403	4 621
Participations	2		2	
Immobilisations corporelles	272	3	260	20
Valeurs immatérielles	220	19	246	1
Comptes de régularisation	42	101	35	110
Autres actifs	59	329	35	214
Total des actifs	7 613	12 590	7 475	10 912
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	4	19	21	
Engagements envers les banques	17	323	22	187
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		1		1
Autres engagements envers la clientèle	2 195	15 016	2 037	13 554
Comptes de régularisation	136	112	131	75
Autres passifs	71	229	159	227
Correctifs de valeurs et provisions	160		152	1
Réserves pour risques bancaires généraux	160	5	160	5
Capital social	300		300	
Réserves issues du capital	307		307	
Réserves issues du bénéfice	983		896	
Bénéfice du Groupe	165		152	
Total des passifs	4 498	15 705	4 337	14 050

TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
POUR LA BANQUE

(en millions de CHF)	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	4 972	25	1	1	4 999
Créances résultant de papiers monétaires		19	75	14	108
Créances sur les banques	103	582	1 152	391	2 228
Créances sur la clientèle	528	837	2 161	481	4 007
Créances hypothécaires	114	275	41	221	651
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	90	163	388	88	729
Immobilisations financières	872	1 505	2 976	1 081	6 434
Participations	2				2
Immobilisations corporelles	255	2	4	14	275
Valeurs immatérielles	237	1		1	239
Comptes de régularisation	18	55	48	22	143
Autres actifs	267	36	68	17	388
Total des positions portées à l'actif	7 458	3 500	6 914	2 331	20 203
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1 455	4 224	14 002	7 571	27 252
Total des actifs	8 913	7 724	20 916	9 902	47 455
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	4	2	15	2	23
Engagements envers les banques	67	54	183	36	340
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1				1
Autres engagements envers la clientèle	1 395	3 487	9 833	2 496	17 211
Comptes de régularisation	138	55	26	29	248
Autres passifs	135	42	90	33	300
Correctifs de valeurs et provisions	56		104		160
Réserves pour risques bancaires généraux	165				165
Capital social	300				300
Réserves issues du capital	307				307
Réserves issues du bénéfice	983				983
Bénéfice/Perte de l'exercice	165				165
Total des positions portées au passif	3 716	3 640	10 251	2 596	20 203
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	5 234	4 067	10 632	7 319	27 252
Total des passifs	8 950	7 707	20 883	9 915	47 455
Position nette par devise	(37)	17	33	(13)	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Garanties irrévocables ¹	328 893	351 920
Engagements par garantie ²	30 940	37 994
Total	359 833	389 914

¹ Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'une dette existante d'un débiteur principal est garantie en faveur d'un tiers.

² Engagements par garantie résultant d'accréditifs documentaires.

ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Engagements et promesses de crédit	228 685	225 197
Total	228 685	225 197

CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Paiements différés	1 761	1 863
Total	1 761	1 863

ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	59 081	40 211
Total	59 081	40 211

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps				41 823	14 329	1 244 726
Futures			124 249			
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	147 948	171 316	23 668 520	201	201	9 552
Swaps				176 544	37 494	3 540 497
Futures			24 465			
Options (OTC)	20 246	11 845	2 382 198			
Titres de participation/Indices						
Futures	696	379	393 547			
Options (traded)			37			
Autres						
Futures			14 777			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice 2014	168 890	183 540	26 607 793	218 568	52 024	4 794 775
Exercice 2013	171 126	152 332	20 169 152	19 231	116 857	4 154 824
Total après impact des contrats de netting						
Exercice 2014			315 336			137 801
Exercice 2013			182 052			241 025

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	2014	2013
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	2 485 060	2 666 690
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires		186 475
Total	2 485 060	2 853 165

AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	2014	2013
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	18 672	15 591
Avoirs sous mandats de gestion	21 838	19 560
Autres avoirs administrés	58 144	52 556
Total des avoirs administrés	98 654	87 707
<i>dont prises en compte doubles</i>	7 817	6 836
Apports (retraits) nets d'argent	4 455	7 460

Font partie des avoirs administrés tous les avoirs détenus à des fins de placement par des clients privés, des clients institutionnels et des sociétés d'investissement/fonds de placements. Ainsi, seuls les avoirs attribuables aux centres de profits (Gestion Privée et Asset Management), dont la rentabilité peut être mesurée, sont retenus. Les avoirs sous simple garde et destinés uniquement à des fins de transactions/administration en sont exclus.

Les apports/retraits nets d'argent frais de la clientèle sont constitués des avoirs acquis de nouveaux clients ou de clients existants ainsi que des retraits d'avoirs de clients existants ou ayant rompu leur relation avec la Banque. Leur valeur est déterminée au jour du transfert (liquidités et/ou valeurs mobilières). En sont exclus les mouvements dus au marché, aux changements de cours ainsi que les revenus y afférents (intérêts/dividendes), de même que la perception des frais et intérêts sur prêts.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits des intérêts		
Intérêts créditeurs banques et clients	92 322 708	85 615 308
Intérêts des effets et papiers monétaires	613 670	2 189 314
Résultat du refinancement des portefeuilles destinés au négoce	270 278	141 518
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	74 469 787	63 061 467
Total	167 676 443	151 007 607
Résultat des opérations de négoce		
Produit des opérations sur devises et métaux	78 602 723	75 129 236
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	8 747 059	8 459 856
Total	87 349 782	83 589 092
Charges de personnel		
Traitements	323 444 380	290 496 630
Prestations sociales	21 013 084	20 124 058
Contributions aux institutions de prévoyance	26 956 577	25 283 032
Autres frais de personnel	16 434 385	15 882 877
Total	387 848 426	351 786 597
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	23 437 509	20 515 556
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, etc.	24 058 460	23 326 648
Autres charges d'exploitation	84 325 202	79 776 717
Total	131 821 171	123 618 921

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres pour CHF 6 millions de même que de récupérations diverses pour CHF 38 millions.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE BRUT SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

	Exercice 2014 Suisse	Etranger	Exercice 2013 Suisse	Etranger
(en milliers de CHF)				
Résultat des opérations d'intérêts	92 177	62 510	89 771	48 793
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	342 614	175 402	315 577	145 028
Résultat des opérations de négoce	77 542	9 808	79 261	4 328
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	3 767	4 790	5 109	588
Autres résultats ordinaires	8 543	(2 765)	(6 840)	12 050
Total des produits d'exploitation	524 643	249 745	482 878	210 787
Charges de personnel	294 972	92 876	273 897	77 890
Autres charges d'exploitation	92 560	39 261	90 879	32 740
Total des charges d'exploitation	387 532	132 137	364 776	110 630
Bénéfice brut	137 111	117 608	118 102	100 157

COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE RÉGLEMENTAIREMENT – RÉCONCILIATIONS PRÉLIMINAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle III) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 18 septembre 2013 tient compte des principes suivants:

PARTICIPATIONS ET ÉTENDUES DE LA CONSOLIDATION

Les critères de consolidation retenus pour le calcul des exigences en matière de fonds propres sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe (voir «Participations consolidées» en page 13). Les principales participations entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans ce rapport sous «Participations essentielles» en page 24.

(en milliers de CHF)	Selon clôture comptable et relatives au exercice de consolidation
Bilan	
Actifs	
Liquidités	4 999 139
Créances résultant de papiers monétaires	107 859
Créances sur les banques	2 228 397
Créances sur la clientèle	4 007 108
Créances hypothécaires	650 814
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	729 269
Immobilisations financières	6 433 270
Participations	2 375
Immobilisations corporelles	274 859
Valeurs immatérielles*	239 004
Dont Goodwill	239 004
Comptes de régularisations	142 545
Autres actifs	388 033
Total des actifs	20 202 672
Fonds étrangers	
Engagements résultant de papiers monétaires	22 696
Engagement envers les banques	339 866
Engagement envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 132
Autres engagements envers la clientèle	17 211 233
Comptes de régularisation	247 454
Autres passifs	376 939
Correctifs de valeurs et provisions	160 114
Total des fonds étrangers	18 359 434
Fonds propres	
Réserves pour risques bancaires généraux*	165 375
Capital social*	300 000
Réserves légales/réserves ouvertes/bénéfices (pertes) reporté(e)s et de la période concernée*	1 377 863
Total des fonds propres	1 843 238

*Capital social; Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires; Goodwill. (Se référer à la page 39).

PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE RÉGLEMENTAIREMENT

(en milliers de CHF)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Impact des dispositions transitoires (phase-in/phase out) pour les minoritaires
Fonds propres de base durs (CET1)		
Capital social émis et libéré, pleinement éligible*	300 000	–
Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfices (pertes) reporté(e)s et de la période concernée*	1 543 238	–
= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1 843 238	–
Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)*	(239 004)	–
Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	(1 626)	–
= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1 602 608	–
Fonds propres complémentaires (T2)		
= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	4 000	–
= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)	1 606 608	–
Somme des positions pondérées par le risque	5 543 741	–

FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de CHF)	Approche utilisée	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	AS-BRI	299 058
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		
Risques non liés à des contreparties	AS-BRI	22 069
Risques de marché	Standard	20 627
– dont sur instruments de taux d'intérêts		5 247
– dont sur titres de participation		8 986
– dont sur devises et métaux précieux		5 070
– dont sur matières premières		262
Risques opérationnels	Standard	101 745
Total		443 499
Capital ratio		
CET1 Capital ratio (minimum BIS Bâle III: 4%)		29%
Tiers 1 capital ratio (minimum requis BIS Bâle III: 5,5%)		29%
Total capital ratio (minimum requis BIS Bâle III: 8%)		29%
CET1 min. selon objectif FINMA		7,8%
Tier 1 min. selon objectif FINMA		9,6%
Ratio de fonds propres global min. selon objectif FINMA		12,0%

POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE GRÂCE AUX NOTATIONS EXTERNES

(en milliers de CHF)

Contrepartie	Agence de notation	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	1 122	44	96		
	Sans notation					
Corporations de droit public	Avec notation		49		16	
	Sans notation			14		
BRI, FMI et banques multilatérales de développement	Avec notation	219				
	Sans notation					
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation		1 641	531	2	
	Sans notation		1 514	645	16	10
Etablissements créés en commun	Avec notation					
	Sans notation					
Entreprises	Avec notation		782	702	597	8
	Sans notation				2 333	

La Banque utilise les notations externes pour le calcul des pondérations risque sur la quasi-totalité des contreparties qui sont traitées selon l'approche standard internationale et qui disposent d'une notation externe de Standard & Poor's. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises et de titres obligataires du portefeuille des immobilisations financières. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classe «sans notation») est appliquée.

RISQUE DE CRÉDIT/VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Total
(en millions de CHF)							
Engagements de crédit (au moment de la clôture)							
Créances sur les banques		2 228					2 228
Créances sur la clientèle	93	936	21	1 380	1 577		4 007
Créances hypothécaires	4	6		242	399		651
Immobilisations financières/ titres de créance	1 245	2 023	296	2 161	3	29	5 757
Autres actifs/VRP	18	141	2	151	128		440
Total bilan au 31.12.2014	1 360	5 334	319	3 934	2 107	29	13 083
Total bilan au 31.12.2013	1 565	4 289	284	3 528	1 610	34	11 310
Hors bilan							
Engagements conditionnels et crédits par engagements	2	29	1	73	68		173
Engagements irrévocables	1	1		33	17		52
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				49	10		59
Majorations	2	143		119	51		315
Correctifs de valeurs et provisions générales					(4)		(4)
Total hors bilan au 31.12.2014	5	173	1	274	142		595
Total hors bilan au 31.12.2013	12	131	2	345	130		620

RISQUE DE CRÉDIT/ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

	Couverts par des sûretés financières reconnues (au sens des règles sur les fonds propres)	Autres engagements de crédit	En blanc	Total
(en millions de CHF)				
Engagements de crédit (au moment de la clôture)				
Créances sur les banques	624		1 604	2 228
Créances sur la clientèle	3 289	689	29	4 007
Créances hypothécaires	58	593		651
Immobilisations financières/titres de créance			5 757	5 757
Autres actifs/VRP sur dérivés	99	6	335	440
Total bilan au 31.12.2014	4 070	1 288	7 725	13 083
Total bilan au 31.12.2013	3 343	992	6 975	11 310
Hors bilan				
Engagements conditionnels et crédits par engagements	173			173
Engagements irrévocables	52			52
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	59			59
Majorations (dérivés)	139		176	315
Correctifs de valeurs et provisions générales			(4)	(4)
Total hors bilan au 31.12.2014	423		172	595
Total hors bilan au 31.12.2013	428		192	620

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres.

SEGMENTATION DES RISQUES DE CRÉDIT

	Pondérations-risque réglementaires							Total
	0%	20-25%	35%	50%	75%	100%	150%	
(en millions de CHF)								
Engagements de crédit								
Bilan/créances								
Créances sur les banques	321	1 424		453		20	10	2 228
Créances sur la clientèle	3 415		54	10	27	501		4 007
Créances hypothécaires	61		566		8	16		651
Immobilisations financières/ Titres de créance	1 324	2 456		1 220		720	37	5 757
Autres actifs/ VRP sur dérivés	125	54	1	50	12	198		440
Total bilan au 31.12.2014	5 246	3 934	621	1 733	47	1 455	47	13 083
Total bilan au 31.12.2013	4 622	3 345	366	1 547	48	1 345	37	11 310
Hors bilan								
Engagements conditionnels et crédits par engagements	153				1	19		173
Engagements irrévocables	6					46		52
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.						59		59
Majorations sur dérivés	145	67		62		41		315
Correctifs de valeurs et provisions générales	(4)							(4)
Total hors bilan au 31.12.2014	300	67		62	1	165		595
Total hors bilan au 31.12.2013	342	90	1	29	3	148	7	620

RISQUE DE CRÉDIT SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total
Engagements de crédit (au moment de la clôture)									
Bilan/créances									
Créances sur les banques	129	1	127	1	1 887		69	14	2 228
Créances sur la clientèle	317	41	254	237	1 609	887	622	40	4 007
Créances hypothécaires	64		1		383	168	35		651
Immobilisations financières/Titres de créance	620	390	1 234	104	2 857	311	212	29	5 757
Autres actifs/VRP	131	3	28	3	182	65	27	1	440
Total bilan au 31.12.2014	1 261	435	1 644	345	6 918	1 431	965	84	13 083
Total bilan au 31.12.2013	1 256	345	939	274	6 247	1 220	919	110	11 310
Hors bilan									
Engagements conditionnels et crédits par engagements	21	2	10	8	41	73	11	7	173
Engagements irrévocables	12		10		19	11			52
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.	3			1	15	32	5	3	59
Majorations	74	4	28	4	150	45	9	1	315
Correctifs de valeurs et provisions générales	(4)								(4)
Total hors bilan au 31.12.2014	106	6	48	13	225	161	25	11	595
Total hors bilan au 31.12.2013	150	4	49	14	157	200	33	13	620

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile selon statistiques BNS.

PRÉSENTATION DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE COMPROMIS SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total 2014	Total 2013
(en millions de CHF)										
Prêts à la clientèle	1					1			2	2
Correctifs de valeurs individuels	1					1			2	1

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pp. 6 à 45) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissements des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 25 mars 2015

Ernst & Young SA

Didier Müller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

**Prof. Dr.
Andreas Blumer**
Expert-réviseur agréé

COMPTES ANNUELS 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actifs		
Liquidités	4 988 470 924	4 996 868 484
Créances résultant de papiers monétaires	97 926 079	292 450 553
Créances sur les banques	2 093 057 572	1 784 104 620
Créances sur la clientèle	3 945 738 701	3 186 511 036
Créances hypothécaires	637 317 458	374 073 077
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	728 113 433	788 368 951
Immobilisations financières	5 642 890 121	5 237 510 263
Participations	169 832 867	175 295 169
Immobilisations corporelles	190 554 499	193 864 234
Valeurs immatérielles	238 074 254	245 133 898
Comptes de régularisation	101 427 548	103 612 671
Autres actifs	398 400 160	232 057 660
Total des actifs	19 231 803 616	17 609 850 616
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	255 984 221	302 942 678

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Passifs		
Engagements résultant de papiers monétaires	22 696 295	20 954 054
Engagements envers les banques	1 253 621 985	1 204 346 439
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 132 048	1 308 669
Autres engagements envers la clientèle	16 015 613 561	14 427 261 442
Comptes de régularisation	171 756 926	144 579 758
Autres passifs	327 537 478	395 058 976
Correctifs de valeurs et provisions	233 068 808	225 159 966
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	264 185 872	403 185 872
Réserve issue d'apport de capital	560 000 000	415 000 000
Autres réserves	1 500 000	1 500 000
Bénéfice reporté	495 440	1 886 723
Bénéfice de l'exercice	80 195 203	69 608 717
Total des passifs	19 231 803 616	17 609 850 616
Total des engagements de rang subordonné	188 524 768	188 524 768
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	1 359 854 884	1 876 070 466

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Engagements conditionnels	353 610 791	375 697 032
Engagements irrévocables	226 324 344	225 194 474
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	48 212 411	34 693 194
Crédit par engagement (paiements différés)	1 760 679	1 862 638
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	31 355 618 757	24 435 468 858
– Valeurs de remplacement positives	351 120 365	186 918 265
– Valeurs de remplacement négatives	173 429 146	245 486 415
Opérations fiduciaires	2 483 549 526	2 671 929 411

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	91 834 290	87 097 274
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	69 203 382	58 721 225
Charges d'intérêts	(12 933 403)	(12 504 228)
Résultat des opérations d'intérêts	148 104 269	133 314 271
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 636 287	2 397 123
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	364 988 377	336 600 344
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	6 256 347	5 440 221
Charges de commissions	(16 330 631)	(14 406 849)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	357 550 380	330 030 839
Résultat des opérations de négoce	82 551 738	82 142 944
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	4 253 664	5 683 267
Produit des participations	4 918 156	4 346 609
Résultat des immeubles	1 664 011	1 362 347
Autres produits ordinaires	15 468 432	11 453 325
Autres charges ordinaires	(24 754 121)	(35 667 995)
Autres résultats ordinaires	1 550 142	(12 822 447)
Total produits	589 756 529	532 665 607
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(329 760 985)	(288 836 371)
Autres charges d'exploitation	(107 133 964)	(102 278 693)
Charges d'exploitation	(436 894 949)	(391 115 064)
Bénéfice brut	152 861 580	141 550 543

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Bénéfice brut	152 861 580	141 550 543
Amortissements sur l'actif immobilisé	(69 520 493)	(79 967 495)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(24 844 209)	(129 535 435)
Résultat intermédiaire	58 496 878	(67 952 387)
Produits extraordinaires	40 320 527	150 001 226
Impôts	(18 622 202)	(12 440 122)
Bénéfice de l'exercice	80 195 203	69 608 717
Proposition du Conseil d'administration		
Le Bénéfice net disponible de la Banque s'élève à CHF 80 690 643		
Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice	80 195 203	69 608 717
Bénéfice reporté	495 440	1 886 723
Bénéfice au bilan	80 690 643	71 495 440
La répartition suivante est proposée à l'Assemblée générale:		
– Attribution à la réserve d'apport de capital (apport de l'actionnaire)		145 000 000
– Attribution à la réserve légale		
– Distributions sur le capital social	77 000 000	65 000 000
– Dont couvert par prélèvement sur la réserve légale		(139 000 000)
Bénéfice reporté	3 690 643	495 440

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2014

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de l'Union Bancaire Privée correspondent en règle générale à ceux du Groupe. Contrairement aux comptes du Groupe, qui doivent être établis selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Dans les comptes annuels de la Banque, les réserves pour risques bancaires généraux figurent sous la rubrique «correctif de valeurs et provisions». Elles sont taxées à hauteur de 100%.

Participations

Les participations comprennent les titres de participation y compris les sociétés immobilières détenues dans le dessein d'un placement permanent. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, ajustée des amortissements et provisions économiquement nécessaires.

Les principes valables pour le Groupe en matière d'instruments financiers dérivés, de gestion des risques et de traitement des risques de marché, sont également applicables à l'Union Bancaire Privée.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES ANNUELS

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2014	2013	2014	2013
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	351 120	186 918	173 429	245 486
Compte de compensation		12 356	666	
Actifs et passifs divers	47 280	32 784	153 442	149 573
Total des autres actifs et autres passifs	398 400	232 058	327 537	395 059

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2014	2013
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	265 130	388 619
Engagements effectifs	-	-

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2014	2013
Prétentions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	623 923	-
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	-
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	-	-
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	-	-

ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP SA et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en Grande-Bretagne, à Jersey et aux Bahamas. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations.

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	2014	2013
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	23 420	22 086
Total des charges de prévoyance	23 420	22 086
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	73 736	105 919

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	2014	2013
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	964	933
Valeur actualisée des prestations dues	(890)	(858)
Excédent (déficit) de couverture financière	74	75

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

	Etat au 31 décembre 2013	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Modifications de périmètre	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2014
(en milliers de CHF)							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	5 312		254	133	480		6 179
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	15 403	(2 688)		209	4 000		16 924
Provision pour restructuration	11 894	(10 270)			6 300		7 924
Autres provisions	193 863	(17 863)		10 430	17 791		204 221
Total des correctifs de valeurs et provisions	226 472	(30 821)	254	10 772	28 571		235 248
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(1 312)						(2 179)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	225 160						233 069

CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)

	Exercice 2014 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Exercice 2013 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	300 000	30 000	300 000	300 000	30 000	300 000

PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2014		2013	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
Avec droit de vote:				
CBI Holding SA*, Genève	300 000 000	100%	300 000 000	100%

* La famille de Picciotto détient directement et indirectement 96,53% des votes et 86,73% du capital de CBI Holding SA.

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014

Capital social	300 000
Réserve légale générale	403 185
Réserve issue d'apport de capital	415 000
Autres réserves	1 500
Bénéfice de l'exercice 2013	71 496
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2014	1 191 181
Dividende ordinaire	(65 000)
Bénéfice de l'exercice 2014	80 195
Total des capitaux propres au 31 décembre 2014	1 206 376
dont: Capital social	300 000
Réserve légale générale	264 186
Réserve issue d'apport de capital	560 000
Autres réserves	1 500
Report	495
Bénéfice de l'exercice	80 195

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS,
LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées, les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de la Banque. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputés être parties liées les sociétés du Groupe, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions prévalantes sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Participants qualifiés		
Créances	13 913	27 925
Engagements	102 571	584 479
Intérêts reçus	116	46
Intérêts payés	24	54
Commissions reçues	110	438

(en milliers de CHF)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Sociétés du groupe		
Créances	242 071	275 018
Engagements	1 257 284	1 291 591
Intérêts reçus	1 011	1 194
Intérêts payés	937	766
Commissions reçues	3 741	206
Commissions payées	357	204
Sociétés liées		
Engagements	19	17
Organes de la Banque		
Créances	9 994	10 112
Intérêts reçus	149	103

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	2 483 550	2 666 689
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires		5 240
Total	2 483 550	2 671 929

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produit des opérations sur devises et métaux	73 828 974	73 905 124
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	8 722 764	8 237 820
Total	82 551 738	82 142 944

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres pour CHF 6 mios de même que de récupérations diverses pour CHF 34 mios.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pp. 47 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les

procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 mars 2015

Ernst & Young SA
Didier Müller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Prof. Dr.
Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé



UNION BANCAIRE PRIVÉE